

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 10 (1902)

Artikel: Notice historique sur le vignoble de Neuveville
Autor: Turler, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

VIGNOBLE DE NEUVEVILLE

Il y a bien une vingtaine d'années que M. le notaire Germiquet a parlé dans une séance de la Société d'Emulation, des traces qu'ont laissées les Romains dans cette contrée. Il a fait remonter l'âge de la ville de *Nugerolle* jusqu'aux légionnaires de Néron, qui auraient bâti la ville et l'auraient nommée *Neronia*.

Moi, pour mon compte, je ne remonterai pas si loin dans le passé ; je resterai dans les limites fixées par les documents, et je me baserai ainsi sur un terrain plus sûr, m'appuyant uniquement sur des documents qui, il est vrai, sont très rares jusqu'au ^{xii}e siècle.

Tout le monde sait qu'en 866, le roi Lothaire confirma à l'abbaye de Moutier-Grandval la possession de la *Villa Nugerolis*, et que dans la charte de confirmation du roi Burgond Conrad, de 965, il est expressément parlé de la chapelle de St-Ursanne, *sancti Ursini*, c'est-à-dire la Blanche Eglise ou l'église allemande actuelle de Neuveville.

Vers la fin du ^xe siècle, l'abbaye de St-Maurice dans le Valais possédait aussi des terres à Nugerolle et une chapelle dédiée à St-Maurice, à laquelle a succédé directement l'église paroissiale du Landeron. Entre

les années 993 et 996, l'abbaye de St-Maurice donna cette chapelle avec ses terres en échange à l'avoué Rodolphe, qui était probablement un ancêtre des comtes de Fenis ou Neuchâtel.

Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est que nous apprenons par une de ces chartes que St-Maurice possédait aussi une vigne à Nugerolle et, 25 ans plus tard, le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe, acquit également, par voie d'échange, une vigne et un champ dans la vallée de Nugerolle. Le vignoble de Neuveville et du Landeron existait donc déjà à ce moment-là, ce qui fait qu'il y avait donc déjà alors nombre d'habitations de vigneron.

Les deux chapelles de St-Ursanne et de St-Maurice furent dotées de droits paroissiaux et circonscrivirent leur territoire, de sorte qu'il y eut deux paroisses différentes portant ce nom de Nugerolle.

Nugerolle n'était pas un village fermé, c'était la dénomination d'un certain nombre de maisons isolées et parsemées dans le vignoble, maisons qui, il est vrai, disparurent pour la plupart après la construction de Neuveville et du Landeron. Ces deux dernières villes ont ainsi absorbé les deux vieilles paroisses de Nugerolle. C'est donc le *nom* de Nugerolle qui a disparu et non les paroisses ou les villages.

Essayons, si vous le voulez bien, de reconstruire, par l'imagination, l'ancienne paroisse de St-Ursanne ou de la Blanche Eglise, telle qu'elle était avant la fondation de Neuveville. En 1185, le pape Lucius III confirma à l'abbaye de St-Jean de Cerlier ses possessions, entr'autres des vignes à *Mornet*. Les Riche, famille noble de Soleure, vendent, en 1264, un cens de vin d'une vigne *apud Mornet*, c'est-à-dire près de Mornet, à l'abbaye de Cerlier. L'année suivante nous rencontrons un *Aimon de Mornet* comme témoin et 20 ans après, c'est un *Jacques de Mornet* qui vend une vigne au curé de la Blanche Eglise. Tous ces passages nous prouvent que *Mornet* était le nom d'un petit hameau tandis qu'aujourd'hui il ne désigne qu'un petit district du vignoble au haut de la ville.

En 1185, les Bénédictins de Cerlier ou de St-Jean de Cerlier avaient des vignes aussi à *Velcon*, ou plutôt à *Volcon*, la chancellerie pontificale ayant écrit par erreur un *e* au lieu d'un *o*.

Une dizaine d'années plus tard, les Bénédictins donnèrent en échange aux Prémontrés de Bellelay le chésal (*casale*) de *Volchun* avec la

vigne et le moulin. Au ^{xiii}^e siècle, les possessions de Bellelay s'arrondissent par l'acquisition d'un champ près de *Vochon*, à côté de son moulin, lequel champ avait appartenu au seigneur de Neuchâtel. Au ^{xiii}^e siècle, le nom se transforme en *Vouchon* et *Vuchun* dans les passages : territoire de Vouchon et vignes près de Vuchun. Au ^{xv}^e et au ^{xvi}^e siècle, il est question de vignes situées en *Vuichon* et en *Vuichun sur le ruz*, où il y avait déjà plusieurs maisons et granges. Tous ces noms de Volcon, Volchun, Vochon, Vouchun, Vuchun et Vuichon ou Vuitchon, désignent les moulins au-dessus de la ville, qui, d'après le plan, ne portent plus aujourd'hui de nom spécial (1).

Au bord du lac, il y avait, vers 1300, tout au moins une maison, puisque l'on trouve dans différents documents établis dans la paroisse de la Blanche Eglise un *Jacobus de Ripa*, de la Rive.

Près de la Blanche Eglise, il y a encore aujourd'hui un district appelé Prapion. Ce nom dérive d'une localité *Prapium*, qui a donné le nom à un chevalier *Hugo de Prapium*, de 1224-39. Parmi les ministériaux que les comtes de Neuchâtel partagèrent entre eux, en 1214, se trouvent aussi trois frères *Prapium*. Dans un document du ^{xiii}^e siècle, on lit aussi la forme *Praping*, et au ^{xv}^e *Pray Pion* et port de Pray Pion.

La maison de Grenetel, près de la Blanche Eglise, appartient du ^{xv}^e jusqu'au ^{xix}^e siècle au Chapitre de Berne, ce qui nous explique le nom allemand de cette maison, *die Stift*. Le nom de Grenetel même nous rappelle ses premiers propriétaires connus, du ^{xii}^e au ^{xiii}^e siècle, à savoir les barons de *Geristein*, près Berne. En effet, on conserve à Berne un document de 1270, qui parle d'une vigne dite *Gerenstein*, près de la Blanche Eglise, alors propriété des religieux de Frauenkappelen. Dans un autre document de 1276, la même vigne est nommée par un écrivain romand vigne de Faffenach (2), au lieu appelé *Ghernesten*. Une forme intermédiaire *Gernetel* se trouve dans un acte de Bellelay, de 1499.

Dans la bulle confirmatoire des possessions de St-Jean, de 1185, il est indiqué une vigne à *Sarbachen*, donnée au couvent par Albert de Winingen (3). En 1229, le baron Ulric d'Orvin confectionne un document

(1) M. le pasteur Quinche fait observer que le cours inférieur du petit ruisseau s'appelle aujourd'hui le Vuichon. — (2) De Pfaffnach, famille noble du canton de Lucerne. — (3) Wynigen près Berthoud.

à Sarbachen, et un demi-siècle plus tard, les religieuses de Fraubrunnen ou de Fontaine Notre-Dame de l'Ordre de Cîteaux, acquièrent des vignes à Sarbachen, une fois des chevaliers teutoniques de Sumiswald, l'autre fois des seigneurs ou chevaliers de Bienne, ainsi que du baron Ortolf d'Utzingen qui leur vend un fief du comte de Nidau. L'hôpital du Saint-Esprit de Berne vend aux hospitaliers de l'ordre de St-Jean à Munchenbuchsee, sa vigne à Sarbachen, etc., etc. Une fois il est aussi question du ban ou du district de Sarbachen.

Les seigneurs de Bienne donnent, vingt ans avant la vente indiquée, aux religieuses de Frauenkappelen, une vigne située *ad populos de Nugrols*, et évidemment c'est au même endroit que l'on doit chercher le *casale*, chésal, de *Conon de Publu* près de la rive et la vigne dans le village, *in villa de Publu*, vendu par le donzel Eberard de Bienne à l'abbaye de Bellelay, en 1284.

En 1257, on rencontre dans un document, un témoin du nom de *Borcardus de Publos*. En 1307 enfin, *Rolin von Sarbachen* vend à l'abbaye de Fraubrunnen, un cens de vin, et, 6 ans plus tard, c'est un *Rolinus de Populis* qui vend un cens à la même abbaye.

Si l'on considère que Sarbach signifiait autrefois, comme encore aujourd'hui Sarbaum, peuplier, et que populus est le nom latin pour le même arbre, on identifiera sans hésitation tous ces personnages et toutes ces localités nommées Sarbachen ou Populi, Populus, Publos et Publu. Après la fondation de Neuveville, le petit village de Publu disparut, les habitants étant allés se fixer dans la nouvelle ville ; car, déjà en 1314, Nicolas de Sarbach demeurait à Neuveville. Le nom du Puble finit lui-même par disparaître, et à la fin du xv^e siècle, on trouve le nom de champ à *St-Jost, autrefois au Puble*. La chapelle dédiée à Saint-Jodocus ou St-Jost, ou St-Joust a donc remplacé le Puble comme nom de champ. Seulement, dans l'expression *au Rual du Puble*, le nom de l'ancien village s'est maintenu plus longtemps. En 1573, il est encore question du *chemin du Puble*, mais en 1599, on lit *au Ruaulx St-Jost*, et aujourd'hui il n'est plus resté que *Ruveau*, qui dérive du latin Rivale (ruisseau) transformé en romand en rial, riaul, ruaul et enfin en *Ruveau*.

Un grand district du vignoble s'appelle encore aujourd'hui *Maupras*,

autrefois *Maulpray* et en 1314 *Malpre, Mapre*. Or, l'abbaye de Saint-Maurice dans le Valais acquit, il y a 910 à 920 ans, un mans au lieu dit *Malum Pratum*, dans le comté de Barga. Cet endroit, *Malum Pratum*, est à identifier avec Maupras, à la condition qu'il n'ait jamais existé de district portant le nom de Maupras, plus près du Landeron.

Je ne puis dire où se trouvaient les vignes *apud Donno Campo*, que le baron Werner de Kien, de l'Oberland bernois, vendit en 1250, au baron Borcard de Diesse avec d'autres vignes *apud locum Chavannes*, mais je suppose qu'elles étaient plus près de Chavannes que de Neuveville. En 1255, l'alleu de Borcard de Diesse à *Dunchamp*, passa par achat à l'abbaye de Bellelay qui arrondit dans la suite ses possessions dans cet endroit par d'autres acquisitions.

En 1278, on trouve un Albertus *de Duchamp*, et en 1294, un chésal à *Dunzhan*, près du chésal de Nicolas de Chavannes, est vendu à ce dernier. Ces noms de *Donno Campo* et *Donchamp* dérivent de *Domino-Campus* = champ du seigneur. Le nom se perd au xv^e siècle.

Le nom de Poudeille se trouve pour la première fois dans un document de 1338 ; un Hugo, dit Wilere, résidait à *Poudela* et *Jacobus de Podeila, armiger*, écuyer, y possédait des vignes. Sur la carte du lac de Bienne et de ses bords à l'île de St-Pierre, Poudeille est appelée *Dürrmühle*, moulin aride, et les Allemands appellent la seule maison qui existe encore là, *Weissenrain*.

Près de Poudeille, se trouve le district de Marnins, qui avait autrefois aussi une habitation de vigneron, comme le prouve le nom *Petrus de Marnens*, en 1348. Probablement l'abbaye de Bellelay y possédait déjà en 1181 un chésal, car le nom de *Marnes* dans une bulle de cette date peut être une simple erreur de plume.

En 1303, les seigneurs de Bienne possédaient des vignes à *Zhanfrancum* ; l'un d'eux, Donzel Jean de Bienne, vendit sa vigne *ze Zhanfrancum*, sise entre les vignes de ses parents, à l'abbaye de Fraubrunnen et la reprit en fief ; son neveu, Imier de Bienne, vendit sa vigne à *Zchanfrancum* à l'évêque de Bâle et la reçut aussi en fief. En 1312, on trouve les noms de Conon et Pierre de *Schanfrankun* près de Chavannes. Un curtil de *Champfranco* et le port de Champfranco sont mentionnés dans un document de 1395. Un siècle plus tard la maison de

Champfrancon n'existait plus, ou ne portait plus le nom, car il est dit en 1494 d'une vigne qu'elle est sise au lieu où l'on dit *en Champfrancon*.

La commanderie de Münchenbuchsee possédait en 1312, une vigne dite *Lôpen*, près de Chavannes, et en 1336, elle avait des différends avec les vigneron à cause du paiement des gardes champêtres pour les vignes à *Loupen*. Probablement que ces vignes appartinrent, à un moment donné, à un seigneur de *Laupen* (on connaît un comte de ce nom au ^{xiii}^e siècle) et le nom du propriétaire a été transféré à la propriété. Le nom français de la ville de Laupen est *Loyes*, et naturellement les Neuvillois employèrent cette forme romande. En 1336, Jacob de *Loies* était bourgeois de Neuveville, et en 1412, il y avait à Chavannes un Imier de *Loyes*.

Le *Clos* de Chavannes appartenait en 1285, à Amédée, seigneur de Neuchâtel. Il y avait au ^{xiii}^e siècle, plusieurs personnes qui portaient le nom de Chavannes ; l'un d'eux, Berthold, de 1292, était considéré comme appartenant à la noblesse.

Les Frieses sont des vignes au-dessus du Marnin. La provenance de ce nom est assez claire, attendu qu'en 1464 il est question des vignes du *Fries*, « *von des Friesen Reben* ». Dans un document de 1395 il est d'ailleurs fait mention du curtil et du port du *Friese*.

Cette hypothèse acquiert la force de l'évidence par un document daté de 1391, document par lequel Nicolas Phirter de Bienne reconnaît tenir de la ville de Berne, en fief mâle, une vigne à Chavannes, dont jadis Vincent Fries et ensuite Jean Phirter, aïeul de Nicolas, avaient été inféodés par le comte Rodolphe de Nidau. Vincent Fries, bourgeois de Berne, mort vers 1343, appartenait à la famille des Fries de Friesenberg près Wynigen.

La grande carte à l'île de St-Pierre, du ^{xvii}^e siècle, nous indique à l'endroit « *du Creux* », à Chavannes, une maison qui a disparu depuis longtemps. Evidemment *Pierre de Fovea*, et en allemand *Peter zer Gruben*, mentionné en 1312 et 1308, possédait ou habitait cette maison au Creux.

Retournons maintenant vers Neuveville. En passant, je remarque encore que le nom de champ *Sous la roche au cros* est traduit littéralement par les Allemands en *Unter der Rappenfluh* ; cros étant égal

à corbeau et Rappe à Rabe. Je note aussi que *Creux Greville* (vignes au-dessus de Marnin) s'est transformé dans la bouche des Allemands en *Grigerwel*.

Je suppose que c'est là, où sont aujourd'hui *les prés Guetins*, que se trouvait autrefois le district *en Fontaine*. Comme on trouve déjà en 1224 le nom de Rodolphe *de Fontaine* et, en 1307, Conrad *sem Brunnen*, il y aura eu aussi probablement une maison de ce nom dans cet endroit. A peu de distance de là, on arrive dans un petit district, *en Vervas*, qui certainement était autrefois beaucoup plus grand. Déjà en 1368, nous savons qu'une vigne s'appelait *en Vivrar*; et plus tard on trouve les formes *en Vevra*, *en Vevray*, et maintenant en Vervas. Ce nom dérive peut-être du latin *vivarium*, du moins il est question quelque part d'une fontaine en Vivra, qui aurait pu former un vivier (1).

Déjà vers 1344 et 1348, se trouve le nom *Clos Junctam*, ensuite *Clos Jonctan* et, au xvi^e siècle, *Clos Jentent*, qui désigne une vigne attenante au Vevray ou Vervas.

Le nom de champ *le Chêne*, aujourd'hui *les Chênes*, est aussi très ancien. *Conrad du Chanu*, témoin en 1278, est appelé en 1284, *Conradus de Quercu*, en latin. *Chasne*, *Chaisne*, sont aussi des formes romandes que l'on trouve dans les documents.

Il me semble que les vignes *en Collonge* sont le reste des Collonges que l'évêque possédait à Neuveville et dont la plupart ont été occupées par la ville en 1312. Vers 1599, six ouvriers de vigne en Collonge étaient propriété du Donzel Vincent de Gléresse, dont la maison était placée aussi sur le terrain de la Collonge. Quatre ouvriers appartenaient au sieur Chambrier de Neuchâtel.

Le Faubourg est aussi antérieur à la ville, car, en 1299, il est parlé d'une maison dans le *suburbium* du château.

Il paraît que les vignes en Champel, indiquées déjà en 1338, étaient situées, si on en croit un document de 1390, au-dessous de la Blanche Eglise. Aujourd'hui, il y a là le petit district des *levées des épancheures*, nom qui se trouve indiqué dans un document de 1428 de la manière suivante : « Ulric Haller de Courtelary, écuyer, vend une vigne

(1) M. le pasteur Quinche croit que ces mots de Vivra, Vervas, dérivent de *Vipera*.

sise où l'on dit à *l'épancheur*, le ruz de l'épancheur est devers bise, le chemin de l'église devers Jorain et le laic devers midi ».

Une vigne à *l'espanciour* est mentionnée en 1390. Evidemment le maître des basses-œuvres habita cet endroit et donna le nom au district.

Le nom de champ de *Recille* (district au-dessus de celui de Prapion) remonte au *xiv^e* siècle, car en 1383, les religieuses de Frauenkappelen achetèrent des vignes *en Russilie*; plus tard le nom est *Rusille*. On trouve déjà en 1384 une vigne appelée *le Cellier*, et une vigne au lieu *sous la Crege* est nommée *Rundans* déjà en 1343. *Les Buchines*, *les Espinettes*, *Larrus* et au *Reitsche* — où il y avait *la chapelle du Reitsche*, — *Tombey*, aujourd'hui *Rombain*, en *Vevray*, ou en *la Coste dessoub les Fourches*, *Es blanches*, sont tous des noms de vignes du *xv^e* siècle. Chacun sait qu'il faut entendre sous fourches la potence. Celle-ci se trouvait donc au-dessus des vignes *en Vervas*.

Le nom de *Croisevaux* remonte dans les documents à 1338; il était alors *Croseval* ou *Crosévaux* et plus tard *Creusevaux*, et signifie donc *la vauz creuse*. En 1338, on appelait une vigne *subtus Perreriam*, dessous la perrière. Aujourd'hui, *les Perrières* sont un petit district de vignes. En 1338, le vignoble s'étendait jusque derrière le château, où maintenant il n'y a plus de vignes, d'après le plan de Neuveville. Au-dessus de Crosevaux, se trouvait au *xvi^e* siècle, *le chésal de Lobsingen*, qui doit dater d'une époque où il existait encore des nobles de Lobsingen, propriétaires à Neuveville.

Au-dessous du château, le chapitre de Soleure possédait, en 1344, une vigne dite *Syndra*. Ce nom devient au *xvi^e* siècle *Sondru* et *Sandrue*.

Les Oeuchettes sont d'une date beaucoup postérieure à la construction de la ville; c'étaient les jardins ou chenevières des bourgeois. Au *xvi^e* siècle, on disait *œulchattes* ou *œulchettes*, nom dérivé de *olca*, œuche. J'indique encore le passage « *vigne en Vaux es œulchettes, autrefois un curtil* ». La délimitation du petit district *es chesaulx sainte croix*, en 1611, est assez détaillée. Il est dit : le chemin tirant à la montagne est devers bise, le ruz de Vuichon devers vent et le chemin tirant au moulin devers Jorain. Mais *la vinea crucis*

est mentionnée déjà au ^{xiv}^e siècle. La vigne *en la Raisse* ou *Rasse* se trouvait à côté d'une rasse ou scie près des moulins.

On n'apprend que de deux notes, l'une datant de 1494, l'autre de 1573, qu'il y avait aussi des vignes appelées *es Bremgartes*, ce qui prouve que ces vignes appartenrent aux barons de Bremgarten, famille qui s'éteignit déjà au commencement du ^{xiv}^e siècle. Il ne me reste plus qu'à vous parler des vignes dites *Montrichier*, qui étaient situées probablement derrière le Faubourg. En 1148, le prieur de *Rueggisberg* ou Montrichier, de l'ordre de Clugny, fondation d'un baron de Rümelingen, reçut du pape Eugène III la confirmation de ses biens, entre autres des vignes situées à Nugerole. Ces vignes furent données en fief et reçurent le nom de Montrichier. En 1284, Jacques de Mornet vendit à la cure de la Blanche Eglise deux vignes à *Montrichier* et *Siguenoe* (vignes du baron de Signau). Elles étaient sises entre les vignes de *Grunenberg*, ou des barons de Grunenberg, et attenantes au Vuchum et devaient une cens d'un barral de vin rouge au prieuré de Rueggisberg et un setier de vin blanc à Frienisberg. En 1296, le curé Thierry (Dietrich), de la Blanche Eglise, donna sa vigne, dite Montrichier, à Vouchon, fief de Montrichier à l'abbaye de Bellelay.

Il est presque oublié que *Landeron* était au ^{xiv}^e siècle un fief de la maison d'*Autriche* et *Cerlier*, par contre, un fief des comtes de *Savoie*, et pendant dix ans seigneurie immédiate de ces comtes. Vers 1450, le duc de Savoie acquit des droits de suzeraineté sur une partie du vignoble de Neuveville. Cela s'est fait de la manière suivante :

Les vignes de Montrichier passèrent comme alleud, quelques années auparavant, de Pierre Matter, bourgeois de Berne, à sa fille et son gendre, Guillaume de Villarsel, qui les vendit à Huet d'Alliez, un Vaudois. Le fils de l'avoyer de Berne, Rodolphe Hofmeister, reçut alors en fief, en récompense de services rendus au duc de Savoie, la seigneurie du Roset, près de Rolle. Mais, dans leurs intérêts réciproques, Huet d'Alliez et Hofmeister échangèrent leurs biens, de sorte que Hofmeister reçut les vignes de Montrichier, mais en fit un fief de la maison de Savoie. Peu après, Hofmeister mourut, ne laissant pas de fils et, par conséquent, le duc de Savoie reprit les vignes comme fief échu et en inféoda l'avoyer de Berne, Rodolphe de Ringoltingen, à la requête de celui-ci. Pour garantir et conserver ce fief dans sa famille, l'avoyer Thuring de Ringol-

tingen, fils de Rodolphe, qui n'avait que des filles, fit alors changer le fief mâle en fief de quenouille en l'augmentant encore beaucoup de ses propres vignes, dont beaucoup étaient sises à Neuveville. Les guerres contre Charles le Téméraire rompirent subitement le lien existant entre l'ancien avoyer de Berne et son suzerain, car celui-ci renonça au fief pour ne pas manquer à ses devoirs de vassal. Mais, après la guerre, le duc, en louant la droiture et la probité de Ringoltingen, lui restitua le fief. Dans la suite, les droits de suzeraineté disparurent (1).

Et voilà ma petite excursion à travers l'histoire du vignoble de Neuveville terminée ; pourtant, il resterait encore beaucoup de choses à dire. J'ajouterai encore quelques mots sur le vignoble du Landeron, bien que je ne connaisse pas tous les détails qui pourraient être trouvés.

En 1146, le noble Egelolf d'*Opelingen*, dans le pays d'Uri, membre de la famille des barons de Brienz et de Raron, donna à l'abbaye de Frienisberg une vigne dite *Campum Regium*, soit Champ royal, et une autre à *Vafron* (Wavre). Ce champ royal était peut-être la vigne qui appartenait jadis au roi Burgond Rodolphe. Au ^{xiii}^e siècle, on ne traduisait plus ce nom de vigne dans les documents latins, mais on écrivait comme on prononçait : *Chanre*, nom qui existe encore.

En 1186, le baron de *Buchse* donna à sa fondation, la commanderie des hospitaliers de Buchsee, des vignes à *Muntigils*, nom qui s'est bientôt transformé en langue allemande en *Muntels*, en langue française en *Montey*, aujourd'hui *Montet*. Le nom primitif est *Monticulum*. Le nom du vieux hameau de *Vile* ou *Vili* est maintenant le nom du ruisseau de Ville. Le grand vignoble au Landeron, *les Sauges*, s'appelait dans les documents latins du ^{xiii}^e au ^{xv}^e siècle *ad salices*, c'est-à-dire aux Saules, mais en langue romane on a fait du latin *salices* « Sauges ».

Il serait long d'énumérer les noms de tous les seigneurs et couvents qui possédaient des vignes dans le vignoble de l'ancienne Nugerolle. Vous en avez déjà appris une quantité. Il suffit de dire que nombre de châteaux et de couvents de notre pays faisaient leur provision de vin dans leurs propres vignes de la vallée de Nugerolle. Les temps sont bien

(1) A voir l'article sur l'origine des Zigerli de Ringoltingen dans le « Neuen Berner Taschenbuch » für 1902.

changés ; aujourd'hui, il n'y a plus que la ville de Berne qui, héritière des couvents hernois, possède encore de nombreuses vignes dans cette contrée, mais ces vignes lui sont à charge et elles finiront par passer, comme les autres, entre les mains des vignerons eux-mêmes, qui ainsi ne travailleront plus, comme au moyen-âge, les vignes des barons et des couvents, mais seront à leur tour propriétaires et seigneurs.

D^r H. TURLER,
Archiviste cantonal.



